

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

ASTRIA EQUILIBRE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA qui est un Fonds d'Investissement à vocation générale, a pour objectif, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, d'obtenir un rendement après déduction des frais de gestion positif supérieur à 4% annualisé sur la durée de placement recommandée.

Il n'y a pas d'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement

Le fonds investit sur toutes les classes d'actifs en mettant en œuvre des stratégies diversifiées. Afin de répondre à l'objectif de gestion, le gérant détermine l'allocation d'actifs optimale tant en termes de nature d'investissement (actions, obligations, monétaire, matières premières, devises) que de zones géographiques, sur la base du scénario économique et monétaire déterminé par le comité de gestion d'ATRIO GESTION PRIVEE. Cette étude est fondée sur une analyse des éléments macro-économiques et monétaires, permettant d'identifier le potentiel de performance des classes d'actifs et des zones géographiques. L'allocation d'actifs est ainsi déterminée de manière discrétionnaire et réactive, adaptée en temps réel aux conditions de marchés. Sur la base de cette allocation, le gérant met en place un portefeuille d'investissements diversifiés sous forme d'OPCVM ou de FIA, de fonds indiciels cotés ou de titres en direct. Les fonds sont sélectionnés sur la base de critères quantitatifs (historique de performances, réactivité, gestion du risque, liquidité.) et qualitatifs (expérience des gérants, structuration de la société de gestion.). Les fonds indiciels cotés permettent d'investir sur des zones géographiques ou des thématiques identifiées dans le processus d'allocation d'actifs, et sont sélectionnés avec une attention particulière apportée à la solidité de l'émetteur et à la liquidité de marché. Les titres en direct sont retenus sur la base des fondamentaux de l'entreprise croisés avec les perspectives sectorielles ou géographiques découlant de notre scénario économique et monétaire. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FIA s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

De 0% à 60% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 30% aux marchés des actions de pays émergents
- de 0% à 40% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations

De 0 à 20% sur les indices de futures sur matières premières à travers des fonds indiciels cotés ou des contrats financiers sur indices de futures sur matières premières.

De 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes notations ou non notés dont :

- de 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés dont :
- de 0% à 30% aux marchés des instruments de taux de pays émergents.

De 0% à 20% en obligations convertibles

De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro. Il peut être investi :

- En actions,
- En titres de créance et instruments du marché monétaire,
- Jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale, en ETF.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et des titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, et en couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'exercice du 30/06/2024 au 30/06/2025 fait ressortir une performance de 3,82 %.

Une année complexe avec l'arrivée de M. Trump à la présidence des Etats-Unis, avec comme conséquence un changement profond dans les équilibres des échanges internationaux. Les marchés se sont bien comportés sur le premier semestre, avant de connaître un épisode de forte volatilité début Avril 2025 suite à l'annonce de barrières douanières plus élevées qu'attendu. Depuis les marchés se sont repris dans la perspective que les négociations aboutissent à de niveaux plus raisonnables, ce qui est probable, et d'un futur assouplissement de la part de la FED. L'inflation reflue sur toutes les zones même si elle se montre résistante aux Etats-Unis. La BCE a fortement baissé ses taux et se trouve proche de son point d'équilibre. Malgré les pressions de D. Trump la FED reste attentiste sur ses taux directeurs, face à une inflation résistante et aux impacts potentiels de la politique protectionniste américaine. Le dernier comité laisse cependant entrevoir un assouplissement de cette position. Nous restons positifs sur les valeurs américaines (croissance plus élevée en relatif, baisses d'impôt) et les grandes valeurs européennes (valorisations attractives, relance budgétaire, BCE accommodante). Nous restons plus réservés sur les marchés émergents qui seront les plus impactés par un probable ralentissement des échanges internationaux. Les obligations conservent des rendements satisfaisants mais la résistance de l'inflation comme l'impact du plan de réductions d'impôts aux USA devraient alimenter la volatilité. Nous restons exposés aux stratégies à moindre corrélation, long-short et arbitrage.

Critères ESG

Les informations relatives à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance (ESG) peuvent être consultées sur le site internet www.atrion-gp.fr et dans le rapport annuel. La gestion du fonds n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance («critères ESG»)

Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

Principaux mouvements sur l'exercice

Date	Opération	Code Valeur	Libellé Valeur	Montant	Devise
13/12/2024	Rachat	FR0010389254	CM-AM MONEPL.IC 3D	1 391 068,91	EUR
25/09/2024	Rachat	FR0010389254	CM-AM MONEPL.IC 3D	1 110 596,45	EUR
25/09/2024	Rachat	LU0351545230	NORD.1 STAB.BI C.	875 789,38	EUR
25/09/2024	Rachat	FR0012355113	LAZ.PATR.SRI PC 4D	770 259,38	EUR
05/02/2025	Rachat	LU0976567114	TEMP.G.CH.W CEUR3D	568 835,21	EUR
24/09/2024	Achat	IE0002EI5AGO	XTR S&P EUR-2C-ACC	-555 787,77	EUR
24/09/2024	Achat	IE0006QCIHMO	FID GLB COR EUR-AC	-833 460,76	EUR
05/02/2025	Achat	LU1681047236	A.E.ST.50 U.EUR C	-959 376,77	EUR
24/09/2024	Achat	LU2089238625	AM.EUR CORP.ETF	-1 113 621,02	EUR
31/12/2024	Souscription	FR0010389254	CM-AM MONEPL.IC 3D	-1 230 091,80	EUR

Changements significatifs

Aucun changement sur l'exercice

Actifs non-liquides

Le fonds n'investit pas dans des actifs non-liquides

Rémunérations 2024

	Nombre	Fixe	Variable	Différé
Preneurs de risque	3	540 000	0	0
Non preneurs de risque	2	83 718	11 000	0

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2025

ASTRIA EQUILIBRE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La liste des sociétés de gestion gérant les OPCVM ou Fonds d'Investissement sélectionnés est validée par le contrôle des risques lors du processus de sélection des fonds.

Les contreparties sélectionnés pour le passage des ordres négociés doit avoir reçu l'aval du contrôle interne.

Cette liste peut être modifiée, si les conditions suivantes sont remplies :

- société financièrement stable sans antécédent connu de problèmes d'éthique
- compétitivité sur la place en matière de courtage
- prestations de services de qualité

Une contrepartie peut être supprimée de la liste par le contrôle interne, dans les cas suivants

- apparitions de problèmes d'éthique
- difficultés financières connues de l'entité
- problèmes récurrents de passations des ordres
- toute autre motivation jugée suffisante par le contrôle interne

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Pas d'effet de levier

Bilan actif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	29 002 766,95	
OPCVM	27 595 005,05	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	1 407 761,90	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	29 002 766,95	
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00	
Comptes financiers	420 027,60	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	420 027,60	
Total Actif I + II	29 422 794,55	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Capitaux propres :		
Capital	28 089 621,12	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	1 079 320,88	
Capitaux propres I	29 168 942,00	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	253 852,55	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	253 852,55	
Total Passifs : I + III + IV	29 422 794,55	

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	0,00	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	0,00	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	13 283,11	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-510 967,11	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-497 684,00	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-497 684,00	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-8 836,94	
Revenus nets I = C + D	-506 520,94	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 262 014,93	
Frais de transactions externes et frais de cession	-10 503,58	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	1 251 511,35	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	29 079,44	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	1 280 590,79	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	304 798,79	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	304 798,79	

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	452,24	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	305 251,03	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	1 079 320,88	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Ce FIA qui est un Fonds d'Investissement à vocation générale, a pour objectif, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, d'obtenir un rendement après déduction des frais de gestion positif supérieur à 4% annualisé sur la durée de placement recommandée.

Il n'y a pas d'indicateur de référence.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Actif net total	29 168 942,00	27 617 298,80	25 639 595,27	25 141 355,67	27 699 640,78
PART CAPI C					
Actif net	29 168 942,00	27 617 298,80	25 639 595,27	25 141 355,67	27 699 640,78
Nombre de parts	240 011,29	235 975,70	235 318,49	240 025,52	238 990,77
Valeur liquidative unitaire	121,53	117,03	108,95	104,74	115,90
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	3,22	6,24	-3,89	0,00	0,58

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011421197	1,8 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011421197	3,50% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011421197 C

15% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 4% l'an

Assiette : actif net

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 4% TTC représente la différence entre:

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC nette de frais fixes de gestion avant prise en compte de la provision de commission de surperformance
- et ;
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 4% l'an
- et ;
- enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 4%, en linéaire, prorata temporis.

(2) A compter /de l'exercice du fonds ouvert le 01/06/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion de portefeuille : 85% Dépositaire : 15% Actions, trackers, obligations, droits : 0,48% TTC maximum Obligations et autres produits de taux : 0,48% TTC maximum Minimum France – Belgique – Pays-Bas : 12€ Minimum autres Pays (hors frais éventuels de place) : 35 € Société de gestion de portefeuille : 0% Dépositaire : 100% S/R OPC : Commercialisés en France : 15 € Commercialisés à l'Etranger 40 € t Off-shore : 150 € (champ tronqué)			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les rétrocessions de frais de gestion perçues par ATRIO GESTION PRIVEE au titre des investissements réalisés dans des OPCVM par le fonds ASTRIA EQUILIBRE sont réintégrées en totalité dans le fonds.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les états financiers de l'exercice précédent figurent en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	30/06/2025	28/06/2024
Capitaux propres début d'exercice	27 617 298,80	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 627 942,41	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 134 925,35	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-497 684,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 251 511,35	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	304 798,79	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	29 168 942,00	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	21 845,94	2 627 942,41
Parts rachetés durant l'exercice	-17 810,35	-2 134 925,35
Solde net des souscriptions/rachats	4 035,59	493 017,06

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0011421197	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	29 168 942,00	240 011,29	121,53

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
exprimés en milliers d'Euro					
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	420,03	0,00	0,00	0,00	420,03
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	420,03

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	420,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	420,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-				Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000939902	CANDRIAM PATRIM OBLI-INT A I	Candriam	Obligations	France	EUR	903 459,82
FR0010298596	MONETA MULTI CAPS	Moneta Asset Management	Actions	France	EUR	1 327 782,31
FR0010389254	CM-AM MONEPLUS-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Monétaire	France	EUR	4 394 267,51
FR0011847409	R-CO VALOR-P EUR	Rothschild & Co Asset Management	Mixte	France	EUR	1 306 493,41
FR0013289535	BDL CONVICTIONS-I	BDL Capital Management	Actions	France	EUR	1 348 019,48
FR0013290939	COMGEST MONDE-Z	Comgest SA	Actions	France	EUR	1 129 126,66
IE0002EI5AG0	X S&P 500 EW 2C EUR	DWS INVESTMENTS SA	Actions	Irlande	EUR	577 004,62
IE0006QCIHM0	FIL SUS G CORP PA MF - EUR H	FIL FUND MANAGEMENT	Obligations	Irlande	EUR	854 922,38
IE000FSN19U2	AMUNDI MSCI USA UCIT ETF-ACC	Amundi	Actions	Irlande	EUR	660 997,44
IE000O8S1EX4	JPM CLIMATE CHGE SOL ACT ETF	JPMorgan AM	Actions	Irlande	USD	464 771,86
LU0097890064	NORD 1 SIC-GL ST EQ-BI-EUR	Nordea Investment Funds	Actions	Luxembourg	EUR	1 140 201,20
LU0340554673	PICTET-DIGITAL-I EUR	Pictet - AM	Actions	Luxembourg	EUR	930 769,10
LU0908500753	AMDI STOXX EUROPE 600 ACC	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	552 839,52
LU0912262358	HELIUM-HELIUM PERFORMANCE-S	SYQUANT CAPITAL SAS	Hedges	Luxembourg	EUR	612 802,66

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0992624949	CARMIGNAC-SECURT-FW EUR ACC	Carmignac Gestion Luxembourg	Obligations	Luxembourg	EUR	900 693,11
LU1331972494	ELEV-ABS LRET EUR FD-IEURA	Eleva Capital S.A.S.	Hedges	Luxembourg	EUR	1 936 815,90
LU1334564140	HELIUM-HELIUM FUND-I CAP	SYQUANT CAPITAL SAS	Hedges	Luxembourg	EUR	1 413 214,50
LU1482751903	FIDELITY FDS-GL TEC FD-YACCE	FIL INVESTMENT MANAGEMENT	Actions	Luxembourg	EUR	939 712,81
LU1586276476	FTIF-FRKN US OPP-WACCEURH1	Franklin Templeton International	Actions	Luxembourg	EUR	1 181 418,79
LU1681047236	AMUNDI EURO STOXX 50 ETF DR	Amundi Luxembourg S.A.	Actions	Luxembourg	EUR	1 301 652,00
LU1797813448	M&G LX GLB DIVIDEND-EUR CIA	M&G Luxembourg S.A.	Actions	Luxembourg	EUR	1 168 381,96
LU2089238625	AMUNDI EUR COR BOND UCITS C	Amundi AM	Obligations	Luxembourg	EUR	1 174 338,80
LU2210152745	FID-ABSLT RTRN GLB EQT-Y PFE	FIL INVESTMENT MANAGEMENT	Hedges	Luxembourg	EUR	1 472 790,35
LU2358390321	VARENNE VALEUR-PEURACC	VARENNE CAPITAL	Hedges	Luxembourg	EUR	1 310 290,76
Total						29 002 766,95

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/06/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	0,00
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-253 852,55
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-253 852,55
Total des créances et dettes	-253 852,55

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	30/06/2025
Frais fixes	508 141,90
Frais fixes en % actuel	1,80
Frais variables	2 825,21
Frais variables en % actuel	0,01
Rétrocession de frais de gestion	13 283,11

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00
Titres re��us en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Total			0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025	28/06/2024
Revenus nets	-506 520,94	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-506 520,94	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-506 520,94	
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-506 520,94	
Total	-506 520,94	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,000	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 280 590,79	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 280 590,79	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 280 590,79	
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 280 590,79	
Total	1 280 590,79	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			29 002 766,95	99,43
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			27 595 005,05	94,60
AMUNDI EUR COR BOND UCITS C	EUR	59 058	1 174 338,80	4,03
AMUNDI EURO STOXX 50 ETF DR	EUR	9 405	1 301 652,00	4,46
AMUNDI MSCI USA UCIT ETF-ACC	EUR	19 464	660 997,44	2,27
BDL CONVICTIONS-I	EUR	811,112	1 348 019,48	4,62
CANDRIAM PATRIM OBLI-INT A I	EUR	36,145	903 459,82	3,10
CARMIGNAC-SECURT-FW EUR ACC	EUR	7 548,551	900 693,11	3,09
CM-AM MONEPLUS-IC	EUR	6,857	4 394 267,51	15,06
COMGEST MONDE-Z	EUR	33 445,695	1 129 126,66	3,87
ELEV-ABS LRET EUR FD-IEURA	EUR	1 349,5	1 936 815,90	6,64
FID-ABSLT RTRN GLB EQT-Y PFE	EUR	116 702,88	1 472 790,35	5,05
FIDELITY FDS-GL TEC FD-YACCE	EUR	20 625,83	939 712,81	3,22
FTIF-FRKN US OPP-WACCEURH1	EUR	48 025,154	1 181 418,79	4,05
HELIUM-HELIUM FUND-I CAP	EUR	1 085,289	1 413 214,50	4,84
HELIUM-HELIUM PERFORMANCE-S	EUR	376,13	612 802,66	2,10
JPM CLIMATE CHGE SOL ACT ETF	USD	15 259	464 771,86	1,59
M&G LX GLB DIVIDEND-EUR CIA	EUR	63 667,878	1 168 381,96	4,01
MONETA MULTI CAPS	EUR	3 205,036	1 327 782,31	4,55
NORD 1 SIC-GL ST EQ-BI-EUR	EUR	30 661,12	1 140 201,20	3,91
PICTET-DIGITAL-I EUR	EUR	1 273,491	930 769,10	3,19
R-CO VALOR-P EUR	EUR	520,7705	1 306 493,41	4,48
VARENNE VALEUR-PEURACC	EUR	8 149,588	1 310 290,76	4,49
X S&P 500 EW 2C EUR	EUR	55 556	577 004,62	1,98
Autres OPC et fonds d'investissements			1 407 761,90	4,83
AMD I STOXX EUROPE 600 ACC	EUR	2 136	552 839,52	1,90
FIL SUS G CORP PA MF - EUR H	EUR	147 375	854 922,38	2,93
Total			29 002 766,95	99,43

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	29 002 766,95
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	420 027,60
Autres passifs (-)	-253 852,55
Total = actif net	29 168 942,00

ATRIO GESTION PRIVEE

Fonds commun de placement : ASTRIA EQUILIBRE

8 , Rue Volney

75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

GEORGES REY CONSEILS

23 Passage Charles Dallery

75011 PARIS

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP ASTRIA EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de Gestion du Fonds.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM, tels que définis par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant du FCP ASTRIA EQUILIBRE.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 septembre 2024

Le Commissaire aux Comptes
GEORGES REY CONSEILS

Signé par Emmanuel Dray
Le 10/09/24

ID: ts_ax2QM3MIB4Oq8



Emmanuel DRAY
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

ASTRIA EQUILIBRE

Exercice du 01/07/2023 au 28/06/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA qui est un Fonds d'Investissement à vocation générale, a pour objectif, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, d'obtenir un rendement après déduction des frais de gestion positif supérieur à 4% annualisé sur la durée de placement recommandée.

Il n'y a pas d'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement

Le fonds investit sur toutes les classes d'actifs en mettant en œuvre des stratégies diversifiées. Afin de répondre à l'objectif de gestion, le gérant détermine l'allocation d'actifs optimale tant en termes de nature d'investissement (actions, obligations, monétaire, matières premières, devises) que de zones géographiques, sur la base du scénario économique et monétaire déterminé par le comité de gestion d'ATRIO GESTION PRIVEE. Cette étude est fondée sur une analyse des éléments macro-économiques et monétaires, permettant d'identifier le potentiel de performance des classes d'actifs et des zones géographiques. L'allocation d'actifs est ainsi déterminée de manière discrétionnaire et réactive, adaptée en temps réel aux conditions de marchés. Sur la base de cette allocation, le gérant met en place un portefeuille d'investissements diversifiés sous forme d'OPCVM ou de FIA, de fonds indiciels cotés ou de titres en direct. Les fonds sont sélectionnés sur la base de critères quantitatifs (historique de performances, réactivité, gestion du risque, liquidité.) et qualitatifs (expérience des gérants, structuration de la société de gestion.). Les fonds indiciels cotés permettent d'investir sur des zones géographiques ou des thématiques identifiées dans le processus d'allocation d'actifs, et sont sélectionnés avec une attention particulière apportée à la solidité de l'émetteur et à la liquidité de marché. Les titres en direct sont retenus sur la base des fondamentaux de l'entreprise croisés avec les perspectives sectorielles ou géographiques découlant de notre scénario économique et monétaire. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FIA s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

De 0% à 60% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 30% aux marchés des actions de pays émergents
- de 0% à 40% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations

De 0 à 20% sur les indices de futures sur matières premières à travers des fonds indiciels cotés ou des contrats financiers sur indices de futures sur matières premières.

De 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes notations ou non notés dont :

- de 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés dont :
- de 0% à 30% aux marchés des instruments de taux de pays émergents.

De 0% à 20% en obligations convertibles

De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro. Il peut être investi :

- En actions,
- En titres de créance et instruments du marché monétaire,
- Jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale, en ETF.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et des titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, et en couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

Un exercice de bonne facture pour le fonds, qui affiche une performance de 7,41 %.

Une année principalement marquée par le reflux de l'inflation qui permet d'envisager des baisses de taux de la part des banques centrales. A ce stade seule la BCE l'a fait mais la FED devrait lui emboîter le pas. La croissance économique mondiale a poursuivi son repli ordonné, avec une économie américaine qui se distingue par sa vigueur. Nous avons maintenu une exposition actions relativement stable pendant l'exercice, en restant principalement exposés sur les grandes capitalisations en Europe et aux Etats-Unis. Nous sommes restés sous-pondérés sur les obligations, avec des stratégies majoritairement réactives sur la durée ou le risque crédit. Nous restons exposés aux stratégies à moindre corrélation, long-short et arbitrage.

Critères ESG

Les informations relatives à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance (ESG) peuvent être consultées sur le site internet www.atrion-gp.fr et dans le rapport annuel. La gestion du fonds n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance («critères ESG»)

Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

Principaux mouvements sur l'exercice

Date	Libellé	Code Valeur	Libellé Valeur	Montant	
03/10/2023	Rachat	FR0010317784	EX.PLEIAD.PERF.I3D	1 731 325,57	EUR
06/03/2024	Rachat	LU2358392376	VARENNE VAL.AC 3D	1 488 257,89	EUR
05/03/2024	Rachat	FR0010651224	BDL CONVICT.3DEC	1 455 323,70	EUR
05/10/2023	Rachat	FR0010766550	HELIUM OPPORT.B 3D	1 237 042,66	EUR
02/10/2023	Souscription	LU1334564140	HELIUM FD IC 3DEC	-1 266 171,09	EUR
05/03/2024	Souscription	LU2210152745	FID.AB.R.GLEQ.Y2D	-1 356 660,28	EUR
05/03/2024	Souscription	FR0013289535	BDL CONVICT.I 3D	-1 455 470,84	EUR
06/03/2024	Souscription	LU2358390321	VARENNE VAL.PC 3D	-1 488 749,49	EUR
04/10/2023	Souscription	FR0010389254	CM-AM MONEPLIC 3D	-1 999 763,94	EUR
10/10/2023	Souscription	FR0010389254	CM-AM MONEPLIC 3D	-2 200 022,97	EUR

Changements significatifs

Aucun changement sur l'exercice

Actifs non-liquides

Le fonds n'investit pas dans des actifs non-liquides

Effet de levier

Pas d'effet de levier

Rémunérations 2023

	Nombre	Fixe	Variable	Différé
Preneurs de risque	3	540 000	0	0
Non preneurs de risque	2	91 380	11 000	0

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 28/06/2024

ASTRIA EQUILIBRE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La liste des sociétés de gestion gérant les OPCVM ou Fonds d'Investissement sélectionnés est validée par le contrôle des risques lors du processus de sélection des fonds.

Les contreparties sélectionnés pour le passage des ordres négociés doit avoir reçu l'aval du contrôle interne.

Cette liste peut être modifiée, si les conditions suivantes sont remplies :

- société financièrement stable sans antécédent connu de problèmes d'éthique
- compétitivité sur la place en matière de courtage
- prestations de services de qualité.

Une contrepartie peut être supprimée de la liste par le contrôle interne, dans les cas suivants

- apparitions de problèmes d'éthique
- difficultés financières connues de l'entité
- problèmes récurrents de passations des ordres
- toute autre motivation jugée suffisante par le contrôle interne

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Pas d'effet de levier

Evènements intervenus au cours de la période

09/11/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie de gestion de l'OPC (précision sur l'investissement en ETF)

09/11/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Modalités de souscription rachat : warning sur la non intégration du mécanisme des gates

09/11/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité avec la trame

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024

15/03/2024 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

BILAN ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	27 565 407,34	25 361 130,46
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	27 565 407,34	25 361 130,46
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	27 565 407,34	25 361 130,46
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	446 190,83	509 121,31
Liquidités	446 190,83	509 121,31
Total de l'actif	28 011 598,17	25 870 251,77

BILAN PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
Capitaux propres		
Capital	26 142 491,56	26 555 976,94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 046 991,01	-481 387,92
Résultat de l'exercice (a, b)	-572 183,77	-434 993,75
Total des capitaux propres	27 617 298,80	25 639 595,27
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	394 299,37	230 656,50
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	394 299,37	230 656,50
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	28 011 598,17	25 870 251,77

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/06/2024	30/06/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	426,20
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	426,20
Résultat sur opérations financières (I - II)	0,00	-426,20
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	566 580,93	439 200,33
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-566 580,93	-439 626,53
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-5 602,84	4 632,78
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-572 183,77	-434 993,75

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011421197	1,8 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011421197	3,50% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance**Part FR0011421197 C**

15% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 4% l'an

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 4% TTC représente la différence entre:

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC nette de frais fixes de gestion avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

- et ;

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 4% l'an

- et ;

- enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 4%, en linéaire, prorata temporis.

(2) A compter /de l'exercice du fonds ouvert le 01/06/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion de portefeuille : 85% Dépositaire : 15% Actions, ETF, obligations, droits : 0,48% TTC maximum Obligations et autres produits de taux : 0,48% TTC maximum Minimum France – Belgique – Pays-Bas : 12€ Minimum autres Pays (hors frais éventuels de place) : 35 € Dépositaire : 100% S/R OPC : Commercialisés en France : 15 € Commercialisés à l'Etranger 40 € t Off-shore : 150 € Titres de Créances négociables, : Forfait France 25 € - Etranger 55 € Futures : MONEP/EUREX 5 € TTC maximum par lot CME/BOT : 5 \$ TTC maximum par lot Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaient. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	30/06/2023
Actif net en début d'exercice	25 639 595,27	25 141 355,67
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 401 611,19	130 741,18
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 304 511,93	-632 386,86
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 261 588,25	62 933,57
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-234 934,76	-561 602,47
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-625,00	-452,75
Différences de change	0,00	-1 377,92
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	421 156,71	1 940 011,38
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>4 427 610,46</i>	<i>4 006 453,75</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>4 006 453,75</i>	<i>2 066 442,37</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-566 580,93	-439 626,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	27 617 298,80	25 639 595,27

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

[illegible]

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

[illegible]

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

[illegible]

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/06/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-572 183,77	-434 993,75
Total	-572 183,77	-434 993,75

	28/06/2024	30/06/2023
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-572 183,77	-434 993,75
Total	-572 183,77	-434 993,75
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 046 991,01	-481 387,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 046 991,01	-481 387,92

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
CI PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 046 991,01	-481 387,92
Total	2 046 991,01	-481 387,92
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/06/2020	C1 PART CAPI C	25 096 711,28	245 059,07	102,41	0,00	0,00	0,00	-2,23
30/06/2021	C1 PART CAPI C	27 699 640,78	238 990,77	115,90	0,00	0,00	0,00	0,58
30/06/2022	C1 PART CAPI C	25 141 355,67	240 025,52	104,74	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2023	C1 PART CAPI C	25 639 595,27	235 318,49	108,95	0,00	0,00	0,00	-3,89
28/06/2024	C1 PART CAPI C	27 617 298,80	235 975,70	117,03	0,00	0,00	0,00	6,24

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	12 393,75000	1 401 611,19
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-11 736,54000	-1 304 511,93
Solde net des Souscriptions/Rachats	657,21000	97 099,26
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	235 975,70000	

COMMISSIONS

	En montant
CI PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/06/2024
FR0011421197.C1.PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	469 766,45
Pourcentage de frais de gestion variables	0,59
Commissions de surperformance (frais variables)	152 876,02
Rétrocessions de frais de gestion	56 061,54

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	394 299,37
Total des dettes		394 299,37
Total dettes et créances		-394 299,37

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	27 565 407,34	99,81
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	27 565 407,34	99,81
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-394 299,37	-1,43
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	446 190,83	1,62
DISPONIBILITES	446 190,83	1,62
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	27 617 298,80	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			27 565 407,34	99,81
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres États membres de l'UE			27 565 407,34	99,81
TOTAL FRANCE			13 066 100,63	47,31
FR0000939902 CANDRIAM PATRIM OBLI-INT. A 1	EUR	35,161	841 759,97	3,05
FR0010298596 MONETA MULTI CAPS	EUR	3 875,166	1 372 467,54	4,97
FR0010389254 CM-AM MONEPLUS-IC	EUR	9,492	5 895 209,06	21,34
FR0011847409 R-CO VALOR-P EUR	EUR	633,5765	1 433 093,02	5,19
FR0012355113 LAZARD PATRIMOINE SRI-I	EUR	583,201	756 586,66	2,74
FR0013289535 BDL CONVICTIONS-I	EUR	979,429	1 331 063,60	4,82
FR0013290939 COMGEST MONDE-Z	EUR	40 712,242	1 435 920,78	5,20
TOTAL LUXEMBOURG			14 499 306,71	52,50
LU0097890064 NORD 1 SIC-GL ST EQ-BI-EUR	EUR	37 282,602	1 342 248,24	4,86
LU0340554673 PICTET-DIGITAL-I EUR	EUR	1 548,512	1 067 931,30	3,87
LU0351545230 NORDEA 1 SIC-STAB RET-BIE	EUR	42 633,542	831 869,93	3,01
LU0912262358 HELIUM-HELIUM PERFORMANCE-S	EUR	365,88	559 554,55	2,03
LU0976567114 TEMP GLB CLI CHANGE-W AC EUR	EUR	24 725,589	576 847,99	2,09
LU0992624949 CARMIGNAC-SECURT-FW EUR ACC	EUR	7 342,981	836 732,68	3,03
LU1331972494 ELEV-ABS IRET EUR FD-IEURA	EUR	1 312,75	1 812 684,58	6,55

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
LU1334564140 HELIUM-HELIUM FUND-I CAP	EUR	1 055,733	1 301 906,71	4,71
LU1482751903 FIDELITY FDS-GL TEC FD-YACCE	EUR	25 080,16	1 018 254,50	3,69
LU1586276476 FTIF-FRKN US OPP-WACCEURHI	EUR	51 908,093	1 167 413,01	4,23
LU1797813448 M&G LX GLB DIVIDEND-EUR CIA	EUR	68 815,542	1 193 791,38	4,32
LU2210152745 FID-ABSLT RTRN GLB EQT-Y PFE	EUR	113 524,71	1 432 681,84	5,19
LU2358390321 VARENNE VALEUR-PEURACC	EUR	8 808,501	1 357 390,00	4,92

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

ATRIO GESTION PRIVEE

Fonds commun de placement : ASTRIA EQUILIBRE

8 , Rue Volney

75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

GEORGES REY CONSEILS

23 Passage Charles Dallery

75011 PARIS

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP ASTRIA EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de Gestion du Fonds.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM, tels que définis par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant du FCP ASTRIA EQUILIBRE.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 août 2025

Le Commissaire aux Comptes
GEORGES REY CONSEILS



Emmanuel DRAY
Membre de la Compagnie Régionale de Paris